Image not found or type unknown

Violence sexuelles dans mon enfance

Par **roxana28***, le **22/02/2020** à **17:19**

Bonjour,

J'ai été victime d'agressions sexuelles par des personnes de ma famille pendant plusieurs années. J'aimerais savoir, même s'il y a prescription, quels recours me sont possibles. Cela a commencé pendant les grandes vavances, avant mon entrée en CP, et a fini, si l'on peut dire ça, à ma premiere tentative de suicide, j'avais 15 ans.

Merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **22/02/2020** à **21:19**

Bonjour
Vous ne précisez pas votre âge ou combien d'années se sont écoulées, car il peut rester possible d'intervenir en plainte par courrier adressé au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence de l'auteur des faits ou du lieu de commission des faits.

LIRE ICI

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés